

Déclaration liminaire «générale» des délégués du personnel du SNUipp-FSU

Notre pays vient de vivre plusieurs temps politiques. **Le SNUipp et la FSU, en transparence, responsabilité et totale indépendance, y ont pris toute leur place sur la base des mandats et idéaux qu'ils portent.**

Les politiques menées au fil des alternances, malgré des inflexions, ont conduit à une déstabilisation et à une précarisation d'une grande partie de la population. A contrario, et par le jeu des vases communicants, la minorité privilégiée, pour laquelle les gouvernants successifs ont eu une oreille très attentive pour ne pas dire une servilité, y a trouvé le plus grand profit. Les politiques de casse des retraites et du droit du travail ont été soutenues par le mensonge et le reniement de ce qui est communément désigné sous le vocable "syndicats réformistes". A ce titre, ils portent une responsabilité dans la situation politique du pays.

Sur ce terreau, l'extrême droite a repris à son compte des pans entiers de revendications du monde du travail, les laissant ainsi en jachère par ceux qui avaient annoncé les défendre. **Sur fond de haine et de ressorts populistes, l'insupportable présence du "Front National" au soir du 23 avril sonne le glas de plusieurs mandats présidentiels faits de reniements** au monde du travail et aux citoyens. **Pire, des apprentis sorciers ont élaboré des stratégies pour favoriser cette présence à la seule fin de créer les conditions d'un deuxième tour sur fond de ressort républicain !**

Dans ce contexte, le SNUipp et la FSU ont appelé à "D'abord faire barrage au Front National!". Cet appel, sans état d'âme, est couplé d'une absence totale d'illusion vis à vis du candidat désormais président. Il a été l'instigateur, d'abord dans l'ombre du pouvoir, puis aux commandes du ministère des finances, des politiques libérales qui ont permis le développement du Front National! **Ainsi, les deux candidats du second tour à ces élections représentaient la cause et la conséquence d'une même politique!**

Les louanges, les ralliements, les jeux de cours déshonorants et une presse acquise au nouveau monarque ne sauraient faire oublier le programme qu'il porte. Rien de novateur malheureusement, si ce n'est l'annonce de l'aggravation des politiques qui ont mené aux chaos des 21 avril 2002 et 23 avril 2017:

- ✓ casse du droit du travail avec l'aggravation de la loi El Khomri,
- ✓ régression des acquis sociaux: retraite, sécu, ...,
- ✓ baisse des prélèvements pour les plus fortunés et les actionnaires,
- ✓ acharnement populiste contre les fonctionnaires avec l'annonce de la suppression de 120 000 postes. On notera au passage la nouveauté qui consiste à reprendre la dialectique du non remplacement des départs en retraites de Sarkozy,
- ✓ poursuite et aggravation de l'inversion des normes avec une ✓ priorisation du niveau de négociation à l'échelle locale, où les salariés sont le plus sous la dépendance des pouvoirs.

De plus, le président et le premier ministre entendent agir en utilisant la violence des ordonnances. Ils se dispensent ainsi de tout débat démocratique à la chambre des députés ou avec les organisations syndicales!

Dans le secteur de l'éducation et du premier degré, en plus de la suppression de postes de fonctionnaires qui aura des répercussions, le président annonce :

- ✓ **la mise en place dès septembre de classes de CP à moins de 12 en REP et REP+, mais financée par les postes de "plus de maîtres que de classes",**
- ✓ **le pouvoir donné aux municipalités d'organiser le temps scolaire** à leur guise dans un cadre national affaibli et déstructuré,
- ✓ **une déstructuration du service public par un renforcement débridé de l'autonomie des établissements.**

La première mesure n'est pas financée par de nouveaux moyens mais par l'utilisation des postes de plus de maîtres que de classe et une augmentation des effectifs moyens par classe dans les autres structures. **Le SNUipp-FSU a d'ores et déjà interpellé le ministre de l'éducation nationale** sur la nécessité de poursuivre le dispositif de plus de maîtres que de classes tant son efficacité commence à être observée et validée par la recherche. Il l'a aussi alerté sur la nécessité de création massive de postes pour réduire le nombre d'élèves par enseignant. **En France, alors que l'on compte, toute fonction confondue, 1 enseignant pour 19,4 élèves ; cette moyenne tombe à 15,1 pour les pays de l'OCDE et à 14,7 pour le groupe des 11 pays les plus riches ! Ne parlons pas des revenus des enseignants du primaire, les comparaisons internationales sont affligeantes !**

Pour les deux autres mesures, elles n'ont d'autres sens que de mettre à mal le statut de la fonction publique, d'implanter la concurrence des structures et des travailleurs, de réduire l'indépendance des fonctionnaires vis à vis des potentats locaux. **Le SNUipp, avec la FSU, mènera la campagne d'explicitation nécessaire auprès de la profession et de la population, recherchera un cadre unitaire large et décidera avec la profession des actions à mener.**

A force de reporter nombre de dossiers à la fin du quinquennat, la ministre laisse plusieurs d'entre-eux ouverts et non stabilisés. Il en est ainsi du dossier PPCR qui touche à la rémunération et aux carrières des personnels. Le SNUipp-FSU et la FSU ont obtenu nombre d'avancées : la réduction des amplitudes de carrière, le déroulement sur deux grades, la définition des rendez-vous de carrière en prise avec l'exercice réel du métier. C'est sur la base de ces avancées que le SNUipp et la FSU ont voté pour le PPCR lors du CTM. Reste à concrétiser le volume de passage à la hors classe. Pour cette année de transition, le SNUipp et la FSU ont obtenu la référence à un flux permettant une sécurisation et une augmentation du nombre de passages. Mais pour le futur, il était indispensable qu'une circulaire fixe clairement la base et le taux de passage à la hors classe. **La ministre n'a pas trouvé le temps de sécuriser et sceller ses engagements.** A contrario, nous observons qu'elle n'a pas marqué la même légèreté en signant le 10 mai, juste avant son départ, la revalorisation des indemnités de charge administrative des inspecteurs. Dans ces conditions, les mots de la ministre aux personnels, à quelques heures de son départ, s'apparentent à une entreprise de calinothérapie.

Le SNUipp-FSU tient actuellement sa troisième série d'information syndicale. Six d'entre-elles ont réuni plus de 200 collègues. **Si les débats font largement état de la passion pour ce métier et la réussite des élèves, ils relèvent de façon forte l'incompréhension d'injonctions, le manque d'accompagnement et, plus grave encore, la remise en cause persistante et systématique de la professionnalité des personnels.** Ils le disent et en sont exaspérés.

Ainsi en est-il des réponses aux demandes d'avis pour une proposition de maintien. Les collègues sont atterrés par la nature de celles-ci. Elles sont «automatisées», systématiques, sans discernement, avec, pour nombre d'entre elles, la certitude, parfois la preuve, de l'absence de lecture du dossier. **Et pourtant, les équipes y ont mis toute leur professionnalité, tout leur engagement, tout leur temps. Elles ont rencontré les parents des élèves, ont monté des PPRE, ont déployé des trésors d'inventivité (décloisonnements adaptés et différenciation pédagogique) pour mettre en place des dispositifs adaptés** aux seules fins de sortir des impasses, de casser la spirale de l'échec, de ranimer l'estime de soi ! **Les équipes font ce travail, trop souvent seules, malgré un manque criant de dispositifs adaptés. Nous tenons à dire que les collègues reçoivent ces réponses sans âme et sans humanité comme une insulte à leur professionnalité !** Nous avons fait inscrire cette question à l'ordre du jour de cette CAPD, nous y porterons la nécessité de revoir l'accompagnement et la communication aux équipes. Ainsi en est-il encore de l'obligation de demander l'autorisation au lycée Algoud, quinze jours avant une sortie, pour qu'un AVS puisse accompagner une sortie scolaire, sans en préciser ni la raison ni le champ d'application. Les collègues nous indiquent en revanche l'absence quasi-systématique de réponse lorsqu'ils questionnent cette structure. Ainsi en est-il encore de l'envoi du document LSU à distribuer aux parents, alors que les procédures auprès de la CNIL ne sont pas abouties. L'intervention au niveau national du SNUipp-FSU a permis au ministère de mesurer la difficulté dans laquelle les écoles se seraient trouvées. Cependant, l'envoi d'un contre-ordre aux écoles, comme cela a été le cas dans le département, n'a pas levé les ambiguïtés. Sur ce sujet, le SNUipp considère toujours que la question de la sécurisation et la conservation des données ne sont pas totalement réglées. Il en est encore ainsi, de la circulaire sur le port du casque pour les «activités cyclistes». Nous avons aussi fait inscrire cette question à l'ordre du jour, mais nous voulons relever, dès maintenant, le caractère symptomatique qu'il révèle. Il n'est pas choquant d'informer les personnels des évolutions réglementaires. Ce qu'ils dénoncent, avec le SNUipp-FSU, c'est l'absence d'analyse de ce qu'implique une telle modification.

Les enseignants sont fatigués de devoir, en permanence, gérer l'ensemble des problématiques matérielles, d'être assujettis à des contrôles tatillons, des injonctions réductrices. Le cœur de notre métier c'est de mettre en place une pédagogie et des activités de nature à permettre l'apprentissage des élèves et la réussite de tous les élèves, pas de gérer la pénurie, de satisfaire à des injonctions...

Dans ce climat, le nouveau décret sur les Obligations Réglementaires de Service des enseignants est paru le 29 mars. Il ne répond en rien aux revendications de la profession portées par le SNUipp-FSU sur l'allègement du temps de travail et la prise en compte du travail invisible. Le SNUipp-FSU proposera à la profession de s'adresser au gouvernement

sur cette question. Il proposera la poursuite de l'action de réappropriation des heures d'APC qu'il a engagée et déclinera les modalités envisagées nationalement pour la poursuite de l'action dès la prochaine rentrée.

Dès la mise en place du gouvernement, le SNUipp et la FSU demanderont à être reçus afin d'indiquer les attentes et les revendications de la profession. Ils le mettront en garde contre la violence des attaques annoncées en direction des fonctionnaires et plus généralement du monde du travail.